



TRAM-TRAIN T11 EXPRESS

LOW COST POUR LES USAGERS, DUMPING SOCIAL POUR LES SALARIÉS !!!

La mise en service du T11 Express entre Le Bourget et Epinay-sur-Seine constitue une bonne nouvelle pour les habitants de la Seine-Saint-Denis. Cette liaison en rocade était très attendue car elle répond à un besoin de transport de « banlieue à banlieue » exprimé depuis nombre d'années. La CGT ne pourrait que s'en réjouir si la SNCF n'avait pas décidé, pour la première fois, de confier l'exploitation d'une ligne à une filiale privée, en l'occurrence Transkeo du groupe Keolis.

Madame, Monsieur,

Le Tram-Train est défini par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, comme « *un mode d'exploitation à partir d'un matériel particulier, apte à circuler à la fois sur des emprises de tramways des centres-villes et sur des emprises ferroviaires* ».

Il diffère en ce sens du Tramway, destiné aux milieux urbains, qu'il soit sur rails intégrés à la chaussée, ou sur pneus.

L'exploitation d'une ligne Tram-Train est donc assimilable au transport ferroviaire, de par son matériel, ses installations et ses procédures.

La nouvelle ligne Tram-Train T11 est quant à elle exclusivement implantée sur le Réseau Ferré National et ne comporte aucune portion urbaine.

Son exploitation doit donc être confiée automatiquement à la SNCF selon le contrat qui lie cette dernière au syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF). Or et sans aucun scrupule, la SNCF a décidé de la sous-traiter à une entreprise de droit privé créée pour l'occasion.

La Seine-Saint-Denis sera désormais desservie par un opérateur low-cost ce que les citoyens de ce département et les usagers de cette ligne apprécieront.

Aucun argument d'efficacité ou de qualité de service ne tient la route pour justifier un tel choix car l'objectif est purement financier.

SÉCURITÉ, FIABILITÉ, CONFORT ??

Si Keolis, maison-mère de Transkeo, a acquis au fil des années une situation de quasi-monopole en matière de transports urbains, y compris Tramway, elle ne dispose d'aucun savoir-faire en matière ferroviaire ou de Tram-Train.

Transkeo, quant à elle, est une entreprise qui vient d'être créée à cet effet, et ne dispose donc d'aucun savoir-faire en quelle que matière que ce soit. Ses salariés, nouveaux embauchés, sont formés par... la SNCF.



Il s'agit donc simplement d'abaisser les conditions sociales des salariés du transport, d'instaurer une polyvalence accrue entre les missions commerciales et celles relevant de la sécurité des circulations, de la ponctualité et du confort des usagers.

Il ne s'agit ni plus ni moins que de dumping social avec des salariés dont les garanties collectives, les rémunérations et les conditions de travail seront tirées vers le bas, ce qui est pourtant expressément interdit par le contrat liant la SNCF au STIF.

La CGT a interpellé la Direction de Transkeo concernant les conditions de vie et de travail des salariés de Transkeo, sur lesquelles la Direction de cette entreprise refuse pour l'heure de négocier sérieusement.

Transkeo est un laboratoire du moins disant social visant à auto-conurrencer les entreprises nationales historiques SNCF et RATP et finalement, à dégrader fortement les conditions sociales de l'ensemble du secteur.

Si ces entreprises de Service Public sont publiques, c'est qu'elles sont le bien de la Nation, gage d'orientation en faveur de la réponse aux besoins des usagers et non en faveur d'intérêts financiers individuels et de court-terme.

Mme Valérie Pécresse, Présidente du STIF, bien qu'interpellée à plusieurs reprises sur ce dossier, semble couvrir les agissements de la Direction de la SNCF, témoignant d'une volonté d'ouvrir le réseau ferré francilien à des opérateurs privés, au détriment du Service Public.

MONOPOLY ENTRE AMIS !!

La Direction de la SNCF entend déjà étendre l'expérience aux futures autres lignes de Tram-Train (T12, T13). Et demain ? Les Transiliens ? Les RER ?

Nul doute que les appétits financiers privés s'aiguisent à la perspective de pénétrer un tel « marché ».

Les habitants et les usagers n'ont rien à y gagner, tout au contraire. Lignes low-cost, polyvalence, affaiblissement de la chaîne de sécurité sont ainsi présentés comme « modernes » par les casseurs du Service Public.

Pour la CGT, la sécurité, la continuité et la qualité du Service Public sont intimement liées aux garanties collectives des salariés mettant en œuvre ce Service Public ferroviaire. Tout ce qui contribue à les fragiliser fait tout simplement prendre des risques aux personnes que nous transportons, comme aux personnels.

La CGT entend tout mettre en œuvre pour la reprise de l'exploitation du T11 Express par la SNCF directement en intégrant les salariés de Transkeo au sein de l'EPIC. Aucun recours, ni aucune piste de mobilisation des cheminots et des usagers ne seront négligés.

Le T11 Express doit être exploité dans le respect des métiers de cheminots et dans les mêmes conditions d'exploitation que n'importe quelle autre ligne du Réseau Ferré National. Cela relève de la responsabilité conjointe du STIF et de la Direction de la SNCF qui ne respectent pas aujourd'hui leurs propres engagements contractuels.

Merci de votre attention et bon voyage.